

## RÉSUMÉS

---

### L'infinitif du verbe

---

Marie-Noëlle ROUBAUD

L'école présuppose que le lien entre une forme conjuguée et son infinitif est antérieur à l'apprentissage scolaire, du moins c'est ce qu'indiquent les exercices dans les manuels scolaires. Une enquête, menée auprès d'une centaine d'enfants de 7 à 11 ans de différents milieux, met en lumière les procédures employées par les élèves pour résoudre la tâche qui est de produire un infinitif à partir d'une forme verbale donnée. Cette mise en paradigme n'est pas du tout évidente et à l'écrit, c'est le procédé mécanique qui domine, amenant l'élève à produire des formes qu'il ne prononcerait jamais. Le test oral montre que l'enfant recourt à la morphologie du verbe pour trouver l'infinitif, avec des succès plus ou moins grands selon les lexèmes. L'enquête met en évidence que, pour  *falloir* , il existe un véritable « trou » dans le domaine de la relation morphologique.

**Mots clés :** INFINITIF – AXE PARADIGMATIQUE – DIMENSION SYNTAGMATIQUE – ENQUÊTE – CORPUS – ÉCRIT/ORAL – ENFANTS DE 7-11 ANS – PROCÉDÉ MÉCANIQUE – PROCÉDÉ SYNONYMIQUE – PROCÉDÉ SYNTAGMATIQUE – MORPHOLOGIE VERBALE

### Construire la mémoire en oubliant le passé : de l'usage paradoxal des temps verbaux dans les manuels d'histoire

---

Annette BEGUIN

Le développement de la pensée permet une représentation de plus en plus complexe du temps. Les outils pédagogiques qui permettent cet apprentissage, et notamment les manuels d'histoire, méritent d'être examinés avec la plus grande attention. Leur écriture permet-elle une meilleure appropriation des concepts temporels ? L'examen d'un corpus étendu de manuels à destination des 9-12 ans laisse percevoir des manquements à la lisibilité sur ce point et plus particulièrement un usage inadéquat des temps verbaux. Le système du récit est en effet abandonné au profit d'un usage quasi exclusif du présent, ce qui génère des ambiguïtés et peut entraver la construction mentale du passé chez les élèves.

**Mots-clés :** MANUEL – HISTOIRE – RÉCIT – TEMPS VERBAUX – LISIBILITÉ

## Variétés du présent dans le discours des historiens

---

Françoise REVAZ

Traditionnellement, le présent grammatical est désigné comme le temps de la coïncidence entre le moment de l'énonciation et le moment du procès. Par conséquent, les emplois du présent dans un contexte de « non actualité », le présent dans un texte historique par exemple, sont considérés comme des emplois « décalés » ou « figuraux ». S'appuyant sur l'observation de huit textes d'historiens, Françoise Revaz tente de montrer dans cet article que, sous l'apparente diversité des emplois du présent, il existe un sème commun permettant d'opposer globalement cette forme verbale à toutes les autres.

**Mots-clés** : PRÉSENT HISTORIQUE (OU DE NARRATION) – PRÉSENT DÉICTIQUE – PRÉSENT GNOMIQUE (OU DE VÉRITÉ GÉNÉRALE) – PLAN D'ÉNONCIATION – ISOCHRONIE – ORGANISATEUR TEMPOREL – ASPECT

## Le conditionnel d'altérité énonciative et les formes du discours rapporté dans la presse écrite

---

Pierre Patrick HAILLET

Cet article présente une étude des emplois du conditionnel et en propose la classification en trois catégories fondamentales : conditionnel temporel, conditionnel modal d'hypothèse et conditionnel modal d'altérité énonciative. Chacune de ces trois catégories est définie en termes d'interprétations qu'un énoncé donné au conditionnel admet et exclut. Le conditionnel d'altérité énonciative est considéré comme un moyen linguistique d'inscrire, dans l'énoncé, la dissociation entre l'énonciateur du discours citant et la source de l'assertion citée. C'est dans cette perspective que sont abordés deux aspects particuliers du discours rapporté au conditionnel. La dissociation qui s'opère entre deux instances d'énonciation est examinée en relation avec l'attitude du locuteur à l'égard de l'assertion citée. Le conditionnel d'altérité énonciative est ensuite mis en contraste avec d'autres formes verbales qui caractérisent le discours rapporté, y compris avec le conditionnel temporel.

**Mots-clés** : CONDITIONNEL – FORMES VERBALES – ALTÉRITÉ – ÉNONCIATION – MODALISATION – MISE A DISTANCE – DISCOURS RAPPORTÉ – ANALYSE DU DISCOURS – MÉDIAS (presse)

## Pour en finir avec le couple récit / discours

---

Jean-Michel ADAM

Le système des temps de l'indicatif du français a été, depuis près de trente ans, pensé sur la base de deux dichotomies proches, celle de Benveniste et celle de Weinrich. Ces deux thèses ont conduit au célèbre couple « récit / discours ». Toutefois, outre l'interaction directe du type « discours », la coexistence de deux façons de construire des mondes narratifs en français – le passé simple et le passé composé – permet une distinction entre diégétisation autonome et diégétisation liée. D'autre part, la valeur particulière du « présent de définition » oblige à considérer un quatrième sous-système, atemporel. Nous proposons donc de passer de la dichotomie « récit / discours » à quatre sous-systèmes constitués par des regroupements préférentiels de temps verbaux, de pronoms personnels sujets et d'adverbes.

**Mots clés** : RÉCIT – DISCOURS – HISTOIRE – ÉNONCIATION – DIÉGÉTISATION – TEMPS VERBAUX – SOUS-SYSTÈMES

## La notion de point de vue dans le discours

---

Elisabeth NONNON

L'enseignement de l'argumentation pose crûment le problème de l'articulation des savoirs et des valeurs : les modèles et savoirs auxquels il se réfère, empruntés à une rhétorique restreinte formaliste et à une conception persuasive et agonistique de l'argumentation sont peu cohérents avec les valeurs moyennes qu'il invoque. En témoigne le vide théorique, excepté l'inventaire des focalisations narratives, sur la notion de point de vue, pourtant omniprésente en didactique du français. Or pratiquer l'argumentation comme lieu de construction et de socialisation du jugement dans un espace de discussion rationnelle suppose d'aider les élèves à envisager les mêmes objets de discours dans des perspectives multiples et à des niveaux différents. Il faut donc clarifier les acceptions du terme, les conditions cognitives, discursives, culturelles, idéologiques de la construction du point de vue personnel et de la reconnaissance du point de vue d'autrui. Cela oblige à donner un réel statut aux problèmes d'acceptabilité des arguments, à la dimension épistémique et axiologique du travail sur les notions et les positions de discours dans l'argumentation, et à s'interroger sur les valeurs intrinsèques aux savoirs qu'on mobilise comme sur les savoirs dont on dispose sur ses propres valeurs.

**Mots clés :** POINT DE VUE – FOCALISATION – ARGUMENTATION – POLYPHONIE – SCHÉMATISATION – CONSTRUCTION DES OBJETS DE DISCOURS – CHAMPS CONCEPTUELS – POSITIONS ÉPISTÉMIQUES – AXIOLOGIE